



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE DE L'INDRE

---

### DÉPRESCRIPTION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES SÉCHERESSE DU PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE

---

Par arrêté préfectoral n° 36-2025-01-07-00002 du 07 janvier 2025, le préfet de l'Indre a déprescrit le plan de prévention des risques « mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols » du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Le présent arrêté est tenu à la disposition du public dans les mairies concernées, dans les bureaux de la préfecture et ceux de la direction départementale des Territoires (DDT), Service Planification, Risques, Eau et Nature (SPREN) – unité Risques, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public ainsi que sur le portail internet de l'État dans l'Indre, [www.indre.gouv.fr](http://www.indre.gouv.fr) .

Renseignements par téléphone au 02.54.53.20.15 ou par courriel : [ddt-spren-risques@indre.gouv.fr](mailto:ddt-spren-risques@indre.gouv.fr).